

SYNTHESE DE L'ACTIVITE TOURISTIQUE EN 2020

1. LES CLIENTELES TOURISTIQUES

La Martinique reçoit deux catégories de **VISITEURS TOURISTIQUES** :

1. **LES EXCURSIONNISTES** qui séjournent moins de 24 heures dans l'île et qui sont composés de deux sous-groupes :
 - a. **Les croisiéristes** ou visiteurs de croisière, qui arrivent sur les navires de croisière et repartent dans la journée,
 - b. **Les "Autres Excursionnistes"**, qui arrivent et repartent dans la journée, par avion ou par les navettes maritimes opérant entre la Martinique, la Dominique, la Guadeloupe et Ste Lucie. Le groupe des « Excursionnistes » comprend également *les excursionnistes-tête de ligne*, qui viennent débiter et terminer leur croisière en Martinique. L'activité de port d'embarquement engendre ce flux d'excursionnistes tête de ligne qui, dans leur grande majorité, passent directement de l'aéroport au navire.
2. **LES TOURISTES**, dont la durée de séjour est d'au moins 24 heures et d'au plus un an ; ils résident soit à l'hôtel, chez des parents ou des amis, dans des villas, des appartements, des résidences de tourisme ou des gîtes, ou encore sur leur bateau, en ce qui concerne les plaisanciers.

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution annuelle de la fréquentation touristique, qui a totalisé 559,5 milliers de visiteurs pendant l'année 2020. Le flux total de 2020 a diminué de 41.9 %, comparativement à 2019, suite aux effets de la pandémie de Covid 19 et des mesures publiques induites. La fréquentation de 2020 repasse sous le seuil annuel du million de visiteurs touristique annuel et se situe au 34^{ème} rang des flux touristiques des 36 dernières années.

Tableau 1 : Répartition de la fréquentation touristique par catégorie de visiteurs

	2020	%	2019	%	2020/19 en %
Croisiéristes	170 399	30,5	285 128	29,6	-40,2
Autres Excursionnistes	40 923	7,3	77 431	8,0	-47,1
<i>Excursionnistes tête de ligne</i>	<i>30 650</i>	<i>5,5</i>	<i>55 480</i>	<i>5,8</i>	<i>-44,8</i>
<i>Autres Excursionnistes</i>	<i>10 272</i>	<i>1,8</i>	<i>21 951</i>	<i>2,3</i>	<i>-53,2</i>
<u>TOTAL EXCURSIONNISTES</u>	<u>211 322</u>	<u>37,8</u>	<u>362 559</u>	<u>37,6</u>	<u>-41,7</u>
Séjour	312 305	55,8	556 268	57,7	-43,9
Plaisance	35 958	6,4	45 067	4,7	-20,2
<u>TOTAL TOURISTES</u>	<u>348 263</u>	<u>62,2</u>	<u>601 335</u>	<u>62,4</u>	<u>-42,1</u>
<u>TOTAL GENERAL</u>	<u>559 584</u>	<u>100</u>	<u>963 894</u>	<u>100</u>	<u>-41,9</u>

Les mois de haute saison (de janvier à avril et le mois de décembre) concentrent 78.3 % de la clientèle totale (66.3 %). Ces mois de haute saison totalisent 64.5 % de la fréquentation des touristes de séjour (54.6 % en 2019) et 100 % de celle de croisière (85.6 % en 2019). Les figures 1 et 2 illustrent l'évolution mensuelle des fréquentations de séjour et de croisière en 2019 et 2020.

Figure 1 : Fréquentation mensuelle des visiteurs touristiques en 2020 et 2019

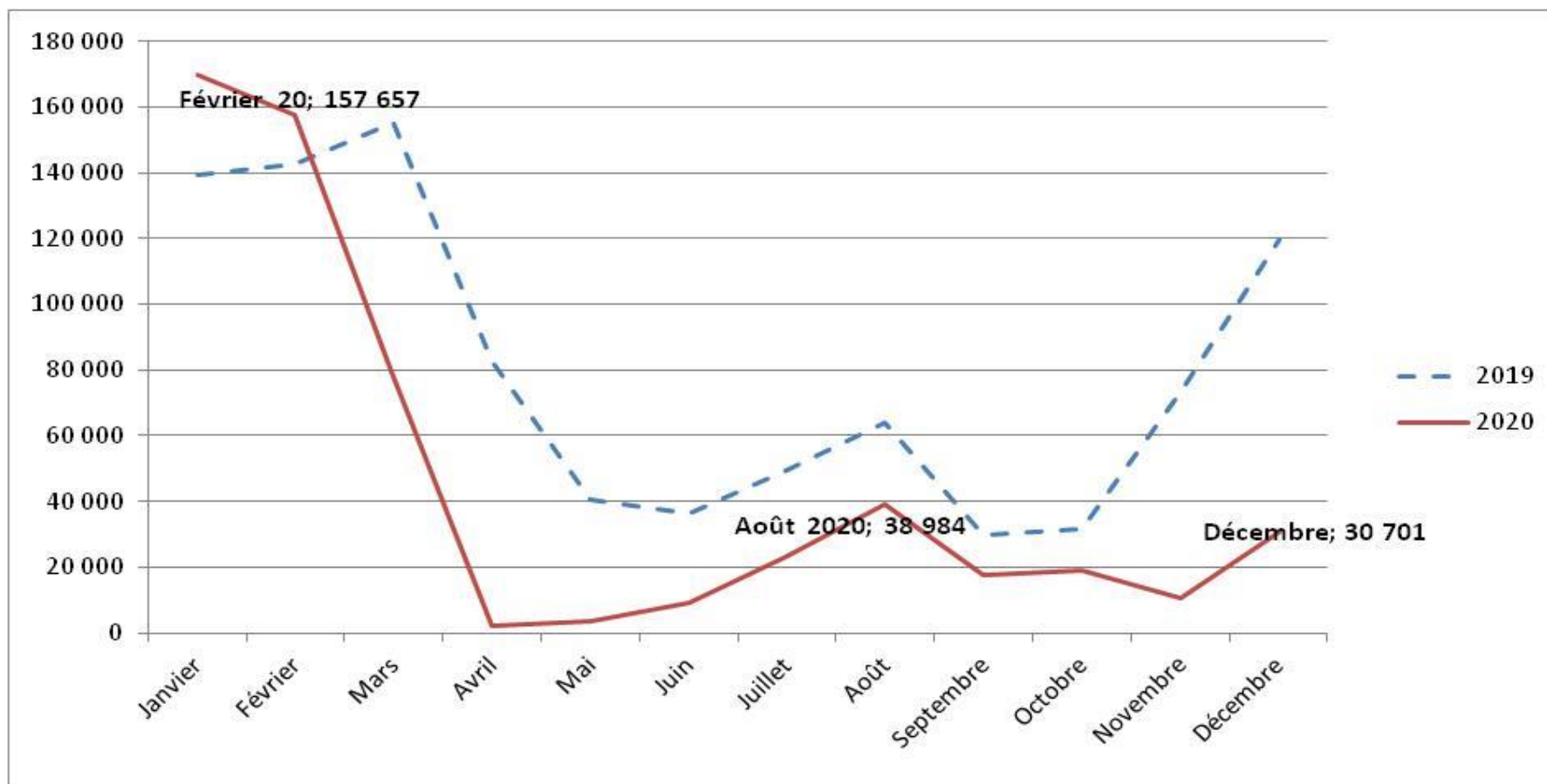


Figure 1 : Fréquentation mensuelle des touristes de séjour en 2020 et 2019

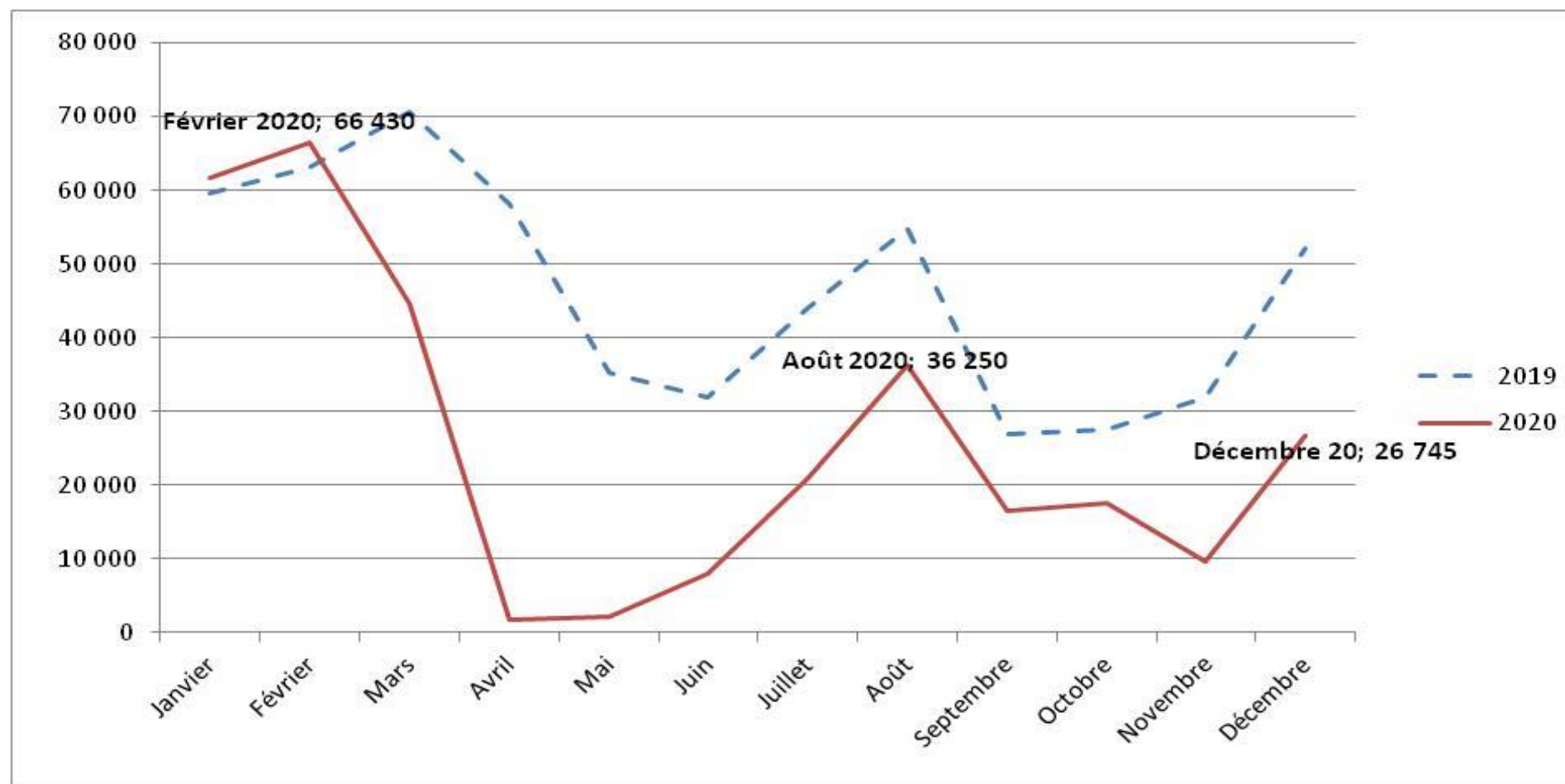
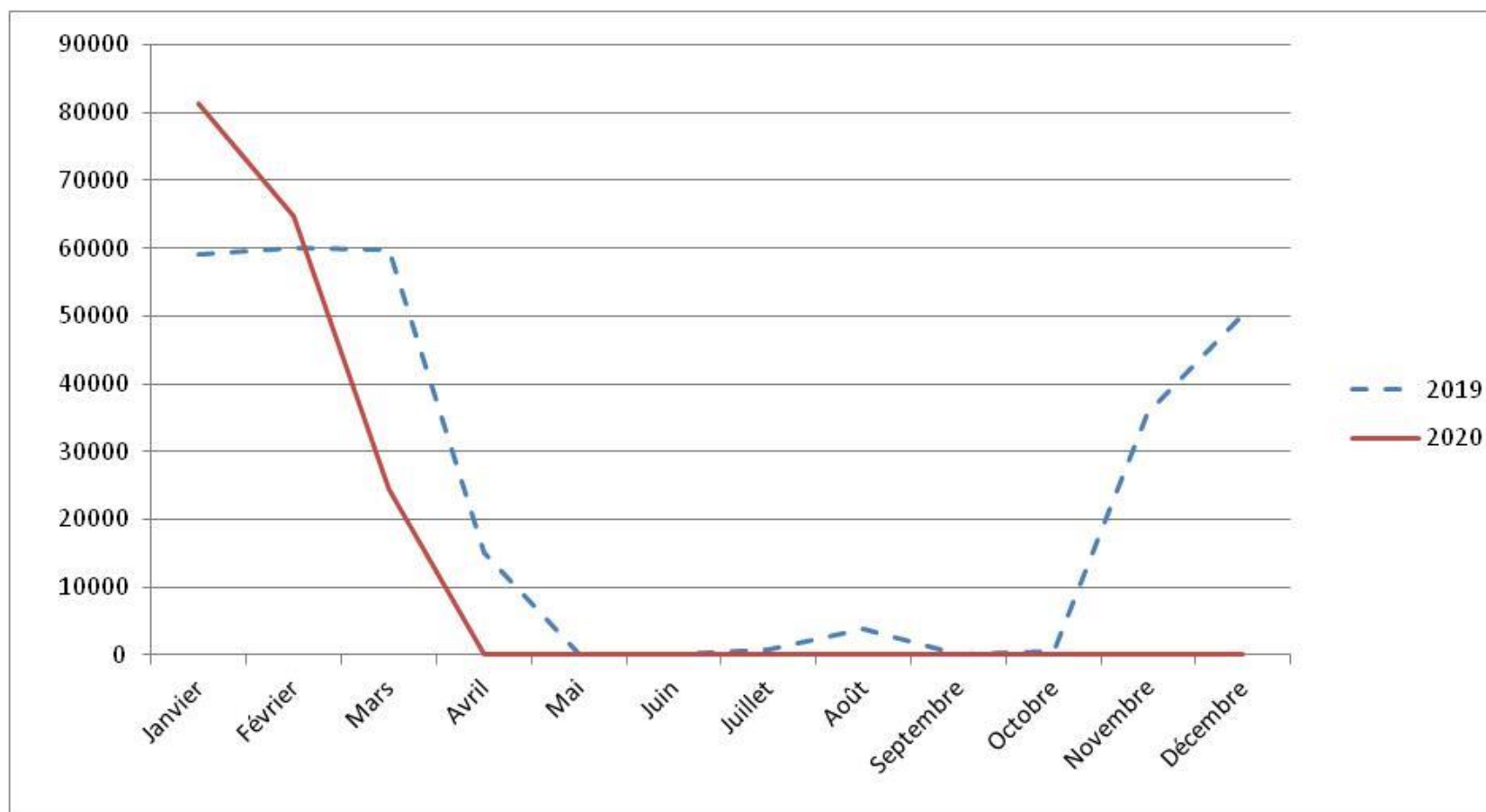


Figure 2 : Fréquentation mensuelle de croisière en 2019 et 2020



2. LES EXCURSIONNISTES DE CROISIERE

En 2020, la fréquentation des croisiéristes a baissé de 40.9 % comparativement à 2019 ; atteignant ainsi 170.4 milliers de passagers pour 285.2 visiteurs de croisière en 2019. Pendant l'année 2020, les navires de croisière ont effectué 110 escales ; soit 43 % d'escales de moins qu'en 2019. En 2020, 79 373 passagers ont débuté et terminé leur croisière en Martinique, dont 30 650 excursionnistes-tête de ligne. La fréquentation de ces derniers chute de 44.8 %. L'ensemble des ces baisses est imputable aux effets de la pandémie de Covid 19 et des mesures publiques induites ; les arrivées de croisiéristes en Martinique s'étant arrêtées au ter du premier trimestre 2020.

Avec 26 900 passagers, le COSTA FAVOLOSA fut le plus important fournisseur de croisiéristes sur l'ensemble de l'année 2020 (COSTA MAGICA en 2019). Ce navire concentre 15.8 % des arrivées de passagers de croisière en 2020. Les cinq premiers navires classés par l'importance de leurs flux de passagers, ont totalisé 58,7 % de la fréquentation totale de passagers de croisière en 2020.

Tableau 2 : Répartition des croisiéristes par navire

NAVIRES	2020	%
COSTA FAVOLOSA	26 900	15,8
COSTA MAGICA	23 525	13,8
AZURA	18 276	10,7
MSC PREZIOSA	16 989	10,0
MEIN SCHIFF 2	14 334	8,4
TOTAL	170 399	100

Source : CMT sur la base des manifestes des navires

Pendant l'année 2019, il y eut 1 549 passagers en moyenne par escale, alors qu'il était de 1 478 pour l'année 2019 ; soit une augmentation de 4.8 %.

3. LES TOURISTES DE SEJOUR

Le flux de touristes a diminué comparativement à 2020, pour atteindre 348,7 milliers de visiteurs, dont 36 396 plaisanciers. La fréquentation des touristes de séjour a également diminué sur la même période. La clientèle des touristes de séjour est ainsi repassée sous le seuil de 500 000 visiteurs, suite aux effets de la pandémie de Covid 19 et des mesures publiques induites. L'année 2020 se classe au 30^{ème} rang des fréquentations des trente-cinq dernières années et avoisine le flux maximum atteint en Martinique en 1989 (311 584 touristes de séjour).

Sont présentées ci-après les caractéristiques des touristes de séjour (dont le mode d'hébergement est l'hôtel, le meublé de tourisme, la villa, la résidence de tourisme ou le gîte, ou encore chez des amis ou parents).

3.1. LES LIEUX DE RESIDENCE DES TOURISTES DE SEJOUR

La répartition par lieu de résidence a peu évolué entre 2019 et 2020. Les français de l'hexagone demeurent la source principale de touristes de séjour avec 71.7 % du flux annuel. La fréquentation régionale (Caraïbe) a gagné 3 points au détriment des nord-américains ; la proportion d'européens se maintenant à un niveau voisin de 2019.

Tableau 3 : Répartition des touristes de séjour selon leur lieu de résidence (en %).

Pays de Résidence	% 2020	Fréquentation 2020	% 2019
USA	0,6	1 874	1,6
CANADA	1,8	5 621	4,7
FRANCE	71,7	223 923	71,0

LES PUBLICATIONS DE L'OBSERVATOIRE TOURISTIQUE

EUROPE	8,5	26 546	8,0
CARAIBE	17,1	53 404	14,2
AUT PAYS	0,3	937	0,5
TOTAL	100	312 305	100

3.1.1. LES REGIONS DE RESIDENCE DES TOURISTES EN PROVENANCE DE L'HEXAGONE

Les trois premières régions de l'hexagone, classées par l'importance du flux touristique généré, concentrent 45.5 % des visiteurs français résidant dans l'hexagone (51.3 % en 2019). Les ressortissants Belges constituent l'essentiel de la clientèle européenne en totalisent 61.3 % des touristes de séjour européens (22.2 % en 2019). Cette progression relative résulte de l'augmentation absolue des belges (+ 65.7 % comparativement à 2019) et de la diminution de la fréquentation des autres ressortissants européens. Le poids des espagnols a permis de les distinguer en 2019, où ils ont totalisé 7.9 % de la clientèle européenne.

Tableau 4 : Répartition de la clientèle de séjour française de l'hexagone par régions (en %)

ILE DE France	24,5
AUVERGNE-RHONE ALPES	11,5
NOUVELLE AQUITAINE	9,5
GRAND EST	8,6
OCCITANIE	7,6
HAUTS DE FRANCE	6,2
PAYS DE LA LOIRE	6,2
NORMANDIE	6,0
BOURGOGNE-FRANCHE COMTE	6,0

CENTRE	4,7
BRETAGNE	4,3
PACA	4,2
CORSE	0,7

Tableau 5 : Répartition de la clientèle de séjour européenne (en %)

	Flux	%
BELGIQUE/LUXEMBOURG	16 306	61,3
ALLEMAGNE	2 349	8,8
SUISSE	2 202	8,3
ROYAUME UNI	1 289	4,8
PAYS SCANDINAVES	1 176	4,4
ESPAGNE	1 004	3,8
ITALIE	950	3,6
PAYS BAS	704	2,6
AUTRE EUROPE	640	2,4
TOTAL	26 621	100

Les touristes de séjour, en majorité des femmes (51.4 % pour 50.6 % en 2019) sur l'ensemble de l'année, ont pour 55.8 % d'entre eux, entre 35 et 54 ans (cette proportion atteignait 47.8 % en 2019). L'âge moyen des visiteurs de séjour augmente ainsi de 3 ans, en passant de 40 ans en 2019 à 43 ans en 2020. Un peu plus de la majorité des visiteurs de séjour (52.1 %) dispose d'un revenu du ménage compris entre 2 100 € et 6 100 € par mois (51.4 % en 2019). Les cadres ou professions libérales (y compris les artisans et les commerçants) ont représenté 35.1 % des touristes (42.7 % en 2019), et les retraités ont totalisé 9,9 % (8.3 % en 2019). En moyenne, les touristes de séjour visitent la Martinique en groupe de 2.4 personnes comme en 2019.

Les « premiers visiteurs » (ceux qui découvrent la destination pour la première fois) sont proportionnellement moins nombreux. Ils concentrent 45,6 % de la fréquentation de 2020 pour 52.8 % en 2019. Ainsi, ceux qui n'en sont pas à leur premier voyage (les « repeaters ») et qui reviennent, totalisent 54.4 % de la fréquentation (47.2 % en 2018).

La durée moyenne de séjour des touristes de séjour est stable en 2020. Elle était en moyenne de 11 jours comme 2019.

3.2.BUT DU VOYAGE DES TOURISTES DE SEJOUR

En venant en Martinique, les visiteurs de séjour recherchent en majorité un produit balnéaire classique, combinant un climat chaud, des plages, un cadre exotique, la détente et des gens du pays accueillants. A 81.2 %, ils visitent la Martinique pour leurs loisirs (85.3 % en 2019). Un peu plus de 44 000 d'entre eux ont déclaré être venus en Martinique pour affaires ou en congrès (12 milliers en congrès pour 32 000 en 2019), soit 10.4 % du flux annuel de visiteurs (6.6 % en 2019). Les visiteurs de séjour repartent relativement satisfaits : 63.7 % d'entre eux se déclarent très satisfaits de leur hébergement (56.5 % en 2019). Ils sont 65.2 % à juger très favorablement la qualité des plages (74.7 % en 2019). Cependant, les excursions recueillent moins de 30 % de jugements très favorables ; 28.1 % des visiteurs s'en déclarent très satisfaits. De manière générale, ils sont 34 % à estimer très satisfaisant le prix global du voyage (60 % en 2019).

Tableau 6 : Répartition des touristes de séjour selon le but du voyage (en %)

Vacances / Loisirs	81,2
Affaires	10,4
Vacances / Affaires	4,6
Autres	3,8
Total	100

3.3. MODE D'HÉBERGEMENT DES TOURISTES DE SÉJOUR

En 2020, 23,3 % des touristes de séjour ont choisi l'hôtellerie ou les Villages Vacances comme mode d'hébergement (26.2 % en 2019). Ceux qui ont résidé dans des structures marchandes non-hôtelières (villas, appartements, résidences de tourisme, gîtes) représentent 41,7 % de la fréquentation annuelle : 45.5 en 2019 et 43 % en 2018. Le mode de résidence chez des amis et parents est proportionnellement en progression et passe de 21.6 % en 2019 à 30.4 % des visiteurs de séjour en 2020.

Tableau 7 : Répartition des touristes de séjour selon leur mode d'hébergement (en %)

Hôtels	21,2
Villages Vacances	2,1
Appartements & Villas louées	41,7
Amis/Parents	30,4
Autres	4,6
TOTAL	100

3.4. ACCOMPAGNATEURS DES TOURISTES DE SÉJOUR

19.3 % des touristes de séjour voyagent seuls. 68.5 % d'entre eux sont accompagnés de leur conjoint ou conjointe (53.2 % en 2019).

Tableau 8 : Répartition des touristes de séjour selon le type d'accompagnateur en %

SEUL	19,2
AVEC CONJOINT	68,5

AVEC ENFANTS	43,8
AVEC AMIS ET PARENTS	8,0
AVEC COLLEGUES	1,0

Somme des pourcentages supérieure à 100 parce que possibilité de plusieurs réponses

3.5. LE JUGEMENT DES TOURISTES DE SEJOUR SUR LES DIFFERENTS ASPECTS DE LEUR SEJOUR

Au cours de l'année 2020, trois (3) des 16 aspects soumis à leur jugement ont réuni au moins 60 % des touristes de séjour se déclarant très satisfaits. Ainsi, un peu moins de 20 % des prestations soumises au jugement des touristes sont considérées comme « Très satisfaisantes »¹. Il en va ainsi des plages (qui recueillent 63,6 % de très satisfaits pour 74.7 % en 2019) et de l'hébergement (62.2 % de très satisfaits pour 56,5 % en 2019) ; qui ainsi intègre la catégorie « Très Satisfaisant ». Inversement, les aspects les moins appréciés de la Martinique sont, comme les années précédentes : la vie nocturne et les Installations sportives ; moins de 20 % des visiteurs de séjour s'en déclarent très satisfaits.

Tableau 9 : Satisfaction des touristes de séjour

PLAGES	TRES SATISFAISANT
LIAISONS AÉRIENNES	TRES SATISFAISANT
HÉBERGEMENT	TRES SATISFAISANT
ACCUEIL / HOSPITALITÉ DE LA POPULATION	MOYEN
AGENTS DE POLICE AIR FRONTIÈRES	MOYEN
AGENTS DES DOUANES	MOYEN
RESTAURATION	MOYEN

¹ **Très satisfait** : plus de 60 % de visiteurs se déclarent très satisfaits. **Moyen** : Entre 30 et de 60 % de visiteurs se déclarent très satisfaits. **Pas satisfait** : moins de 30 % de visiteurs se déclarent très satisfaits.

INFORMATIONS PRÉALABLES	MOYEN
PRIX DE L'HÉBERGEMENT	MOYEN
PRIX GLOBAL DU VOYAGE	MOYEN
TAXIS / LOCATION DE VOITURE	MOYEN
PRIX DES REPAS ET BOISSONS	MOYEN
EXCURSIONS	PAS SATISFAIT
SHOPPING	PAS SATISFAIT
VIE NOCTURNE	PAS SATISFAIT
INSTALLATIONS SPORTIVES	PAS SATISFAIT

4. LA DÉPENSE GLOBALE DES VISITEURS ET L'IMPACT ECONOMIQUE DU TOURISME

4.1. LA DÉPENSE GLOBALE DES VISITEURS

La dépense globale directe des visiteurs touristiques (excursionnistes et touristes) en 2020 a atteint 254.4 millions d'€, soit une chute de 48 % par rapport à 2019, où la dépense globale avait totalisé 490.2 millions d'€. La baisse de la dépense des croisiéristes a été accentuée par la baisse de l'euro vis-à-vis du dollar US. Pour les plaisanciers, la diminution du nombre d'escales (plus forte que celle du flux de plaisanciers) a impacté négativement la dépense globale. La croissance de la recette issue des touristes de séjour a combiné les impacts de la baisse de la fréquentation hausse du flux (-43.9 %), et celle de leur consommation (- 9 %).

Tableau 10 : Répartition de la dépense directe des visiteurs par type de clientèle (en millions d'€)

	2020	%	2019	%	2020/19 en %
--	------	---	------	---	--------------

LES PUBLICATIONS DE L'OBSERVATOIRE TOURISTIQUE

SEJOUR	238,3	93,5	465,4	94,9	-48,8
PLAISANCE	9,0	3,5	12	2,4	-24,9
CROISIERE	7,4	2,9	12,8	2,6	-41,9
TOTAL	254,7	100	490,2	100	-48,0

4.2. RÉPARTITION DES DÉPENSES DIRECTEMENT EFFECTUEES EN MARTINIQUE PAR LES TOURISTES DE SEJOUR

Au plan individuel, le poids relatif des dépenses d'hébergement a diminué (- 3.8 points), alors que celles liées à la location de voiture progresse : + 1.5 points. La stabilité relative des dépenses de repas et boissons (- 0.1 points) masque la progression relative de celles liées aux dépenses de restauration (+ 1.5 points).

Tableau 11 : Répartition par poste de dépenses des touristes de séjour (en %)

POSTES DE DÉPENSES	2020	2019
HÉBERGEMENT (y compris les repas pris dans cet hébergement)	42,7	46,5
AUTRES REPAS ET BOISSONS	25,5	25,6
- dont "DANS LES RESTAURANTS"	15,3	13,8
- dont "CONSOMMATION ALIMENTAIRE DANS LES COMMERCES"	10,2	11,8
TAXIS/TRANSPORT	1,3	1,1
LOCATION DE VOITURES	12,1	10,6
DIVERTISSEMENTS LOISIRS ET EXCURSIONS	6,5	7,6
SHOPPING ET SOUVENIRS	7,0	5,7
AUTRES	4,9	2,9

TOTAL	100	100
-------	-----	-----

4.3. RÉPARTITION DES DÉPENSES PAR BRANCHE D'ACTIVITÉ (millions d'€)

La dépense touristique n'est pas limitée aux seules branches de l'hôtellerie et de la restauration, mais irrigue de nombreuses autres, dont le commerce, pour lesquels elle constitue une recette.

Tableau 12 : Répartition des dépenses touristiques par branches d'activité et catégorie de visiteurs (en millions d'€)

	SEJOUR	PLAISANCE	CROISIERE	TOTAL	%
TRANSPORT	3,1			3,1	1,2
LOCATION DE VOITURES	28,8			28,8	11,3
EXCURSIONS/LOISIRS(1)	15,5		2,8	18,3	7,2
COMMERCE	41	6,4	4,1	51,5	20,2
RESTAURANTS	36,5		0,5	37,0	14,5
HEBERGEMENT	101,8			101,8	40,0
AUTRES	11,6	2,7		14,3	5,6
TOTAL	238,3	9,0	7,4	254,7	100

(1) Excursions non organisées ou libres pour les croisiéristes

4.4. L'IMPACT ECONOMIQUE DU TOURISME RECEPTEUR

Méthodologiquement l'évaluation de l'impact statique ou du poids du tourisme dans l'économie s'effectue en rapportant des indicateurs décrivant l'activité touristique à des agrégats globaux du pays ou de la zone considérée. La première démarche consiste dès lors, à déterminer le périmètre du

tourisme au plan des branches qui le compose (totalement ou partiellement) et au plan des catégories de visiteurs définies par l'Organisation Mondiale du Tourisme : tourisme interne, récepteur et intérieur ; le tourisme interne étant relatif aux déplacements touristiques des résidents à l'intérieur de leur destination, le tourisme récepteur visant l'activité des visiteurs en provenance de l'extérieur de la destination et le tourisme intérieur étant la somme des deux premiers. Ainsi le poids du tourisme peut être différent selon le type de tourisme et/ou l'agrégat considéré. Les deux sections suivantes proposent un ensemble de ratios quantifiant une appréciation relative du tourisme intérieur via des indicateurs d'offre et du tourisme récepteur au travers des recettes extérieures générées par les visiteurs externes : l'exportation touristique.

4.4.1. Le poids de l'offre touristique. Toutes branches confondues, l'activité touristique totalise **2 372** entreprises, **soit 2 510** établissements, qui représentent 4.8 % de l'ensemble des établissements de la Martinique (5.4 % des établissements hors administrations) et 10.1 % de ceux relevant du secteur des services marchands. Ces établissements emploient **10 542** personnes (salariés et non-salariés), soit 8.2 % de la population active employée et 22.4 % des effectifs salariés du secteur des services marchands.

4.4.2. Le poids du tourisme d'exportation. La mesure du poids du tourisme d'exportation s'effectue en rapportant les recettes touristiques² (CTTR directe et indirecte) à différents agrégats macroéconomiques de l'économie de la Martinique. Cette mesure du poids du tourisme par la demande est différente d'une approche par l'offre qui établit un compte satellite du tourisme. Chaque ratio fournit une approche de l'importance économique du tourisme. Ainsi si le poids de l'exportation touristique représente 6 % du PIB, elle totalise 11.3 % de la consommation finale des ménages de la Martinique et 51 % de ses exportations. Le tableau 1 et la figure 1 ci-dessous détaillent l'évolution annuelle de ces indicateurs entre 2006 et 2018. Tableau 1 : Le poids relatif de la recette touristique d'exportation

Tableau 13 : Les poids du tourisme d'exportation en Martinique de 2006 à 2018

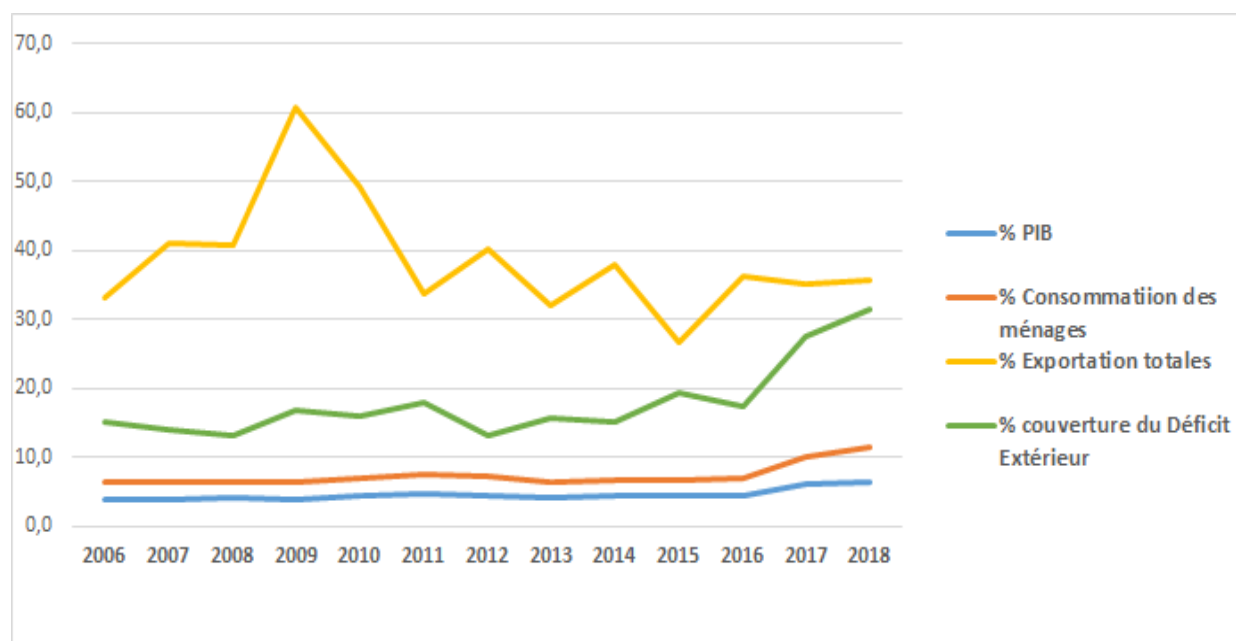
² La Consommation Touristique du Tourisme Récepteur directe et indirecte.

LES PUBLICATIONS DE L'OBSERVATOIRE TOURISTIQUE

POIDS	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
% PIB	3,9	3,9	4,0	3,9	4,4	4,6	4,4	4,2	4,3	4,3	4,4	6,2	6,5
% Consommation des ménages	6,4	6,3	6,4	6,5	7,0	7,4	7,1	6,3	6,6	6,7	7,0	9,9	11,3
% Exportation de biens	49,9	69,6	65,9	101,1	83,6	46,8	59,9	44,0	55,1	34,1	52,2	50,2	51,0
% Exportation totales	33,3	41,1	40,9	60,7	49,1	33,7	40,2	32,2	38,0	26,7	36,2	35,2	35,6
% importation	11,5	11,7	11,0	14,4	13,5	13,0	10,7	11,5	11,8	12,4	13,1	17,8	19,5
% couverture du Déficit Extérieur	15,0	14,0	13,2	16,9	16,0	18,0	13,0	15,6	15,1	19,4	17,5	27,5	31,6

Source : Observatoire Économique du Tourisme du CMT

Figure 14 : Le poids relatif de la recette touristique d'exportation entre 2006 et 2018



Source : Observatoire Économique du Tourisme du CMT

Le CMT remercie particulièrement Messieurs. les directeurs de la DIRPAF, de la Direction Régionale des Douanes ainsi que les Autorités Portuaires et Aéroportuaires pour leur précieux concours, qui a permis de mener à bien les enquêtes aux frontières dont sont issus ces résultats.